

# L'ACTU DU CNPS

CLUB NAUTIQUE DE LA POINTE DE SAIRE



### **NOTRE NOUVEAU LOGO**

Grâce à vos votes, nous sommes heureux de vous présenter le nouveau logo de notre association.

Nous avons pris en compte vos choix et vos préférences pour créer un logo qui reflète au mieux nos valeurs et notre identité visuelle.

Nous sommes très fiers de ce logo et nous espérons qu'il vous plaira autant qu'à nous!

### 2 ÉVÉNEMENTS INCONTOURNABLES EN MAI

Le mois de mai sera festif et convivial avec 2 événements majeurs pour notre association et le Val de Saire.

Réservez les dates :

**Week-end des 18 et 19 mai** pour participer aux animations mises en place à Jonville à l'occasion des 40 ans du CNPS

**Vendredi 31 mai** pour soutenir le passage de la flamme olympique dans les rues de St Vaast la Hougue et contribuer aux animations /démonstrations organisées par le Club.



# L'ACTU DU CNPS





## MARQUER ET IDENTIFIER SON MATÉRIEL

Afin de répondre à la nouvelle réglementation en vigueur et en partenariat avec XXXX, le CNPS vous propose des étiquettes prêtes à l'emploi.

Outre le fait de se mettre aux normes, ces petits autocollants sont un excellent moyen d'afficher votre soutien à un partenaire qui œuvre chaque jour pour la préservation de notre sport.

On recommande et on commande auprès de notre secrétaire!

On vous rappelle la règle pour les planches aérotractées. Il est obligatoire de marquer son aile avec le nom, le prénom, le numéro de téléphone et/ou l'e-mail du propriétaire du matériel. L'écriture doit être de minimum 1 cm pour que cela soit lisible

#### PORTEZ ASSISTANCE

Contacter immédiatement le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (C.R.O.S.S) au : « 196 » ou par VHF du club sur le canal « 16 ».

Les informations que vous fournirez seront importantes pour déclencher une action de recherche et de secours en mer . Si vous avez perdu votre matériel en mer et afin d'éviter le déclenchement de recherches et de secours , avertissez sans délais le CROSS en indiquant que vous êtes le propriétaire et que vous êtes sain et sauf. .ou au contraire, pour éviter leur déclenchement en avertissant que vous êtes le propriétaire et que vous êtes sain et sauf.

2. Si vous n'arrivez pas à contacter le propriétaire, les réseaux sociaux seront un bel outil pour passer une annonce. De nombreux groupes facebook ou forum existent où vous pourrez poster un message pour avertir que vous avez récupéré du matériel dans une certaine zone. Cependant ne divulguer pas trop de détails pour pouvoir poser des questions et être sûr que la personne qui le réclame soit le vrai propriétaire!



VOUS AVEZ DES IDÉES, DES SUGGESTIONS, DES SOUHAITS N'HESITEZ PAS À NOUS ECRIRE, NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE : SECRETAIRE@CNPS-JONVILLE.COM